

**ACT PROMEDIF S.A.**

**Société Anonyme au capital de 450 000 Frs**

**Siège Social : 20, rue Lebrun  
75013 PARIS**

**R.C.S. PARIS B 389 098 682**

40  
30576

9761342

**Assemblée générale Ordinaire  
du 21 Mars 1994**

**Procès-Verbal de délibération**

L'an mil neuf cent quatre vingt quatorze,  
le 21 Mars à 19 heures,

Les Actionnaires de la Société Anonyme **ACT PROMEDIF S.A.** se sont réunis  
au Siège Social, sur convocation du Conseil d'Administration, à l'effet de  
délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- \* Démission du Commissaire aux Comptes titulaire et de son suppléant.
- \* Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un suppléant.

**COPIE CERTIFIÉE  
CONFORME**

PR

Les Actionnaires émargent le registre des présences en entrant en séance.

La séance est présidée par Monsieur Pascal RENARD, Président du Conseil d'Administration.

Monsieur RODRIGUEZ Daniel seul autre Actionnaire présent est appelé comme Scrutateur.

Le Président constate que les Actionnaires présents ou représentés possèdent un nombre d'actions représentant plus du quart du capital social et qu'en conséquence, l'Assemblée Générale réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

Monsieur Alain SCIPIONI, Commissaire aux comptes de la société régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Une copie des lettres d'avis de convocation adressées sous forme simple aux Actionnaires de la société et sous forme recommandée avec accusé de réception au Commissaire aux Comptes,
- La lettre de démission du Commissaire aux comptes titulaire,
- La lettre de démission du Commissaire aux comptes suppléant,
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président déclare que tous les documents prévus par la Loi ont été mis à la disposition des Actionnaires, dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Ces lectures terminées le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées entre les Actionnaires et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la discussion close et met, alors, successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

COPIE CERTIFIÉE  
CONFORMÉ

PK

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Mr SCIPIONI Alain de son mandat de Commissaire aux Comptes titulaire ainsi que de la démission de Mr BIBAUD Michel de son mandat de Commissaire aux comptes suppléant pour convenance personnelle.

L'assemblée décide de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire :

Mr NIVET Marc  
13, Villa Croix Nivert - 75 015 PARIS  
né le 28 Novembre 1963 à ASNIERES (92)

en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant :

Mr DELPUECH Georges  
20, rue Cité Moynet - 75012 PARIS  
né le 10 Mai 1950 à Rambouillet (78)

Monsieur NIVET Marc et Monsieur DELPUECH Georges, introduits en séance, déclarent, chacun en ce qui les concerne, accepter la mission qui vient de lui être confiée et ne faire l'objet d'aucune incompatibilité ou interdiction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIÉE  
CONFORMÉ

AK

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré,

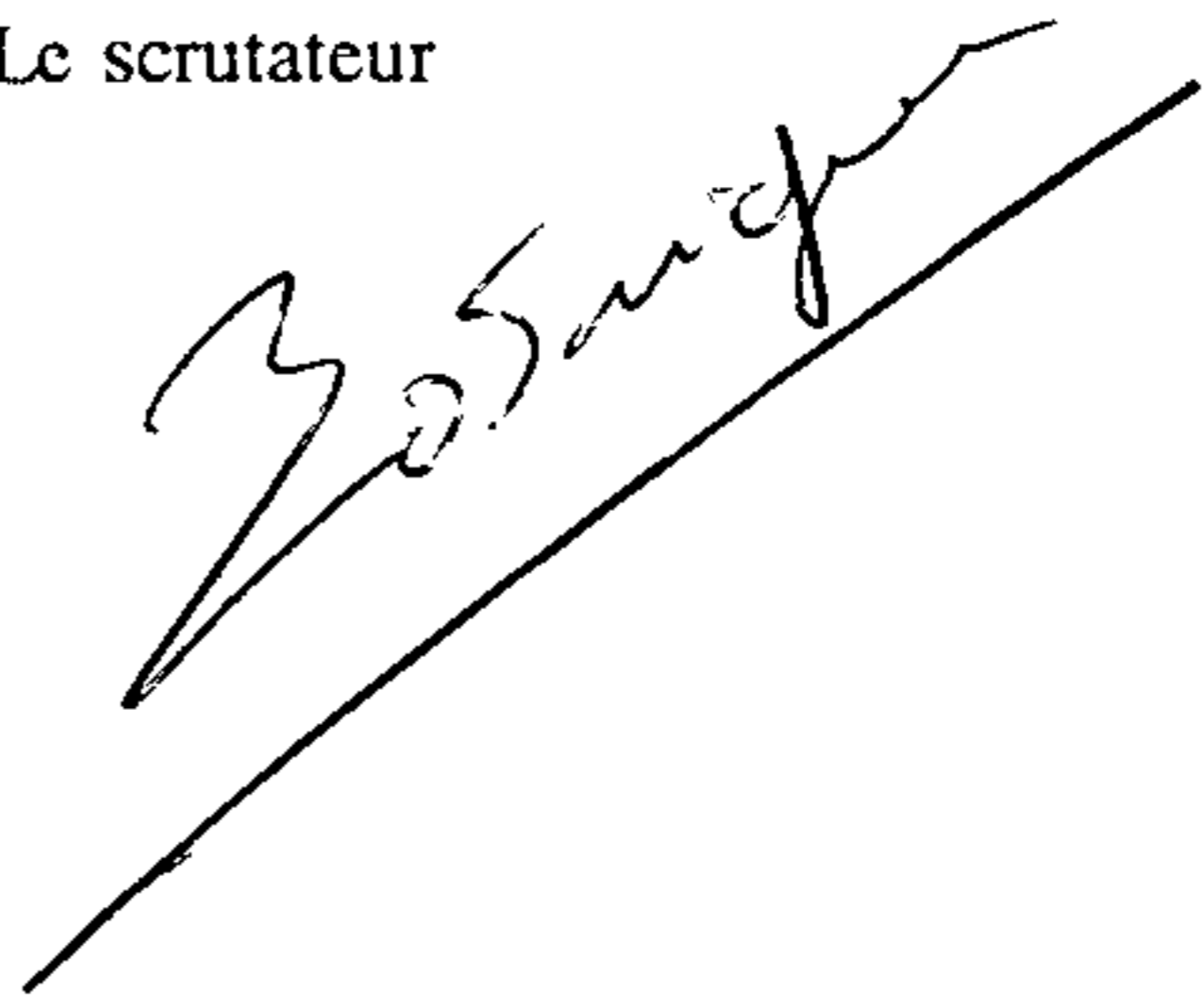
délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal, pour remplir toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président



Le scrutateur



COPIE CERTIFIEE  
CONFORME

PR